



LOISIRS POUR TOUS





La Ville de Candiac et la Fraternité St-Marc s'unissent pour offrir un programme intitulé « Loisirs pour tous », lequel permet aux résidants en difficulté financière d'obtenir un support financier pour la pratique de leurs loisirs à Candiac.

Cette politique s'adresse à l'ensemble des résidants et cible de façon particulière les frais d'inscription et/ou les équipements requis à la pratique d'un programme de loisir reconnu et offert par la municipalité ou par un de ses organismes associés.

Les personnes concernées doivent répondre aux critères d'admissibilité et compléter le formulaire requis.

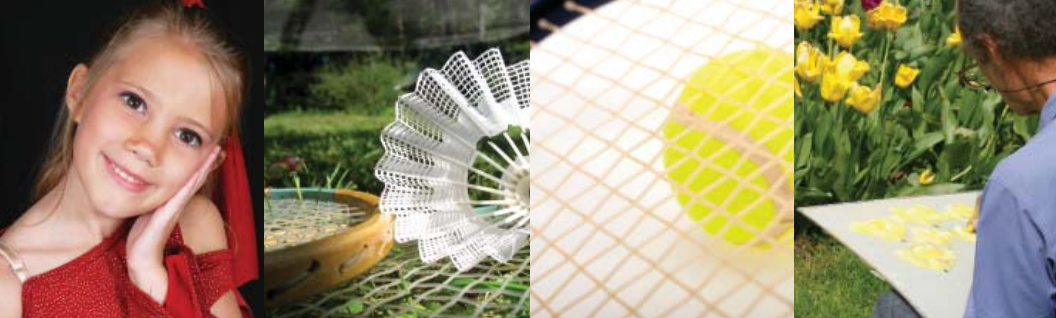
Définitions

Commission : regroupement d'individus de la Ville de Candiac et de la Fraternité Saint-Marc qui procéderont à l'analyse de chaque demande.

Bénéficiaire : toute personne recevant un soutien dans le cadre de cette politique.

Règles

- Seules les activités offertes par les organismes associés à la Ville de Candiac sont éligibles à ce programme ;
- Pour bénéficier d'une aide financière, un bénéficiaire devra respecter les règles d'éligibilité et être actif pour toute la durée du programme ;
- Le bénéficiaire devra défrayer 20% des frais d'inscription au programme ;
- Le bénéficiaire pourra déposer deux (2) demandes par année, soit une pour la période printemps/été et une autre pour la session automne/hiver.



Éligibilité

- Être résidant de Candiac depuis au moins un (1) an ;
- Être âgé de plus de six (6) ans ;

Pour être éligible, les documents requis devront obligatoirement être déposés avec la demande

Non-éligible

- Les non-résidants ;
- Soutien pour un événement ponctuel.

Support

- Certaines associations partenaires de la Ville pourront également apporter leur aide dans le cadre de ce programme ;
- La commission versera pour l'activité et/ou l'association, 80% des frais d'inscription requis ;
- Selon la situation, la commission verra à fournir et/ou à défrayer jusqu'à 80% du coût des équipements requis pour la pratique du programme.

Refus

- Le bénéficiaire devra déposer tous les documents requis par la commission.



POUR INFORMATION ET ADHÉSION

Centre Claude-Hébert
59, chemin Haendel
Candiac (Qc)
J5R 1R7

450 635-6020

Mai 2011

